



together
in real estate

Cofinimmo

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 17.06.2013, 17:40 CET

N'est pas destiné à être publié ou distribué aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon

RÉSULTATS DE L'ALLOCATION PRIORITAIRE DE L'OFFRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES DE COFINIMMO

Cofinimmo SA (Euronext Brussels : COFB) a lancé le 11.06.2013 une offre portant sur 1 764 268 obligations à un prix de souscription de € 108,17 par obligation, soit 100% de leur valeur nominale. Les obligations arriveront à échéance le 20.06.2018 et sont convertibles en actions ordinaires de la société. L'offre totale s'élève à € 190,8 millions. Les obligations ont été offertes initialement et attribuées sur une base provisoire (sous réserve d'un *clawback* par les actionnaires) à des investisseurs institutionnels suite à une procédure accélérée de construction d'un livre d'ordres (« accelerated book-building ») le 11.06.2013, puis elles l'ont été aux actionnaires particuliers existants résidant en Belgique et aux actionnaires institutionnels existants durant une période de souscription prioritaire de trois jours du 12.06.2013 au 14.06.2013. Au total, des actionnaires représentant 1,69% du capital de Cofinimmo (soit 297 730 actions) ont utilisé leurs droits d'allocation prioritaire pour participer à l'offre et 29 773 obligations leur ont donc été allouées.

BNP Paribas Fortis et J.P. Morgan ont agi en tant que Coordinateurs Globaux Conjointes (« Joint Global Coordinators ») et Teneurs Conjointes du Livre d'Ordre (« Joint Bookrunners ») dans le cadre de cette offre. ING, Société Générale Corporate & Investment Banking, KBC Securities et Daiwa Capital Markets Europe Limited ont agi en tant que Teneurs Conjointes du Livre d'Ordre.

L'offre était basée sur une note d'opération approuvée par la FSMA, un formulaire d'enregistrement et un résumé.

Pour tout renseignement:

Group Treasurer

Ingrid Daerden

Tél.: +32 2 373 60 42

idaerden@cofinimmo.be

Financial Communication

Valérie Kibieta

Tél.: +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Ellen Grauls

Tél.: +32 2 373 94 21

egrauls@cofinimmo.be

Corporate Communication

Chloé Dungalhoff

Tél.: +32 2 373 08 77

cdungalhoff@cofinimmo.be

Concernant Cofinimmo:

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3,3 milliards, représentant une superficie totale de 1 860 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux, l'immobilier de santé et de réseaux de distribution. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (Sicafi), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA). Au 31.03.2013, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard.

www.cofinimmo.com



together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 17.06.2013, 17:40 CET

N'est pas destiné à être publié ou distribué aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon

Follow us on:



Avertissement

Cette communication n'est pas destinée à être publiée ou distribuée, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou dans toute autre état dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Cette communication est effectuée à titre informatif et ne constitue pas une offre de titres, ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres. La distribution de cette communication, ainsi que l'offre et la vente des titres décrites dans cette communication, peuvent être soumises à des restrictions légales dans certains états. Toute personne lisant cette communication veillera donc à s'informer au sujet de ces restrictions et à les respecter.

Toute offre et tout document formel y afférent sera soumis à des conditions suspensives et résolutoires, y compris celles qui sont usuelles dans ce genre d'offre.

Aucune offre n'aboutira si ces conditions suspensives ne sont pas remplies ou si une condition résolutoire se réalise ou, à défaut de renonciation à l'une de ces conditions, s'il échet.

Cette communication ne constitue pas une offre de titres à vendre aux Etats-Unis ou dans tout autre état. Les obligations convertibles (et les actions ordinaires de la société) ne peuvent être offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement préalable ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »). Cofinimmo n'a enregistré, et n'a l'intention d'enregistrer, aucune partie de l'offre envisagée aux Etats-Unis, ni d'émettre une quelconque offre de titres aux Etats-Unis. L'offre est réalisée à l'attention de personnes non-américaines hors des Etats-Unis conformément à la réglementation S du Securities Act.

Tout achat ou toute demande d'obligations convertibles conformément à l'offre ne peut se faire que sur base des informations reprises dans le Prospectus qui sera émis par Cofinimmo au moment opportun dans le cadre de l'offre.

La version anglaise du présent communiqué et de la documentation de l'émission a valeur officielle. Les versions néerlandaise et française sont des traductions établies sous la responsabilité de Cofinimmo.